

Communiqué de presse

Après Transitions² et le livre Blanc *Numérique & Environnement*, le CNNum poursuit la concrétisation d'un numérique au service de l'environnement

Paris, le 3 mai 2019

*À l'occasion de l'ouverture de la septième session de l'IPBES (la « plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité ») qui se tient à Paris du 29 avril au 6 mai¹ et dans la continuité du Livre Blanc *Numérique et Environnement*², le CNNum annonce une matinée de débats sur les données d'intérêt général environnementales et souhaiterait lancer une expérimentation numérique locale autour d'un objectif de sauvegarde de la biodiversité avec des collectivités territoriales volontaires.*

Le temps presse pour agir. Les rapports de la communauté scientifique mondiale sont unanimes : **les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité sont les principales menaces qui pèsent sur l'humanité**. Ainsi, selon le rapport spécial du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat³, il ne nous reste plus que douze ans pour prendre des mesures radicales de lutte contre le changement climatique. Le rapport sur les risques globaux du Forum Économique Mondial de 2019 montre que le changement climatique exacerbe l'érosion de la biodiversité alors même que les écosystèmes touchés par le changement climatique tels que les océans et forêts sont essentiels pour absorber les émissions de carbone. Le rapport indique que la valeur économique notionnelle de « services écosystémiques » rendus aux humains serait ainsi estimé à 125 billions de dollars américains par an, environ deux tiers plus élevé que le PIB mondial⁴. La disparition d'espèces animale et végétale pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur l'agriculture et l'alimentation⁵. Elle affecterait, à l'échelle globale, la santé humaine et le développement économique, avec des implications sur la productivité et sur la sécurité mondiale. L'érosion des espèces sauvages est alarmante : d'après le rapport Planète Vivante, publié tous les deux ans par le WWF, la Terre a perdu 60% de ses animaux sauvages en 44 ans principalement à cause de la dégradation massive des écosystèmes forestiers (notamment dans les zones tropicales) et marins et de la surexploitation⁶. En ce moment même, les scientifiques et représentants des 142 États membres de la plateforme

¹ Plus d'informations sur le site officiel de l'ipbes : <https://www.ipbes.net/participants-information-ipbes7>.

² IDDRI, FING, WWF, GreenIT.fr, CNNum, « Livre Blanc Numérique et Environnement : faire de la transition numérique un accélérateur de la transition écologique », mars 2018 https://cnnumerique.fr/files/2018-05/Livre_blanc_numerique_environnement_livreblancecolonum_0.pdf.

³ The Intergovernmental Panel on Climate Change, « *Special Report Global Warming of 1.5 °C* », novembre 2018.

⁴ World Economic Forum, « *The Global Risks Report 2019* », janvier 2019, p.15.

⁵ La FAO met en garde, dans un rapport alarmant publié vendredi 22 février 2019, sur le risque de pénurie alimentaire en raison de la diminution drastique de la biodiversité dans l'agriculture et l'alimentation. Ce rapport, le premier de ce genre jamais réalisé par l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « présente des preuves toujours plus nombreuses que la biodiversité qui est à la base de nos systèmes d'alimentation, à tous les niveaux, est en baisse à travers le monde ».

⁶ Plus d'informations : <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/rapport-planete-vivante-2018>.

intergouvernementale sur la biodiversité, l'Ipbes, doivent se mettre d'accord sur les solutions à mettre en oeuvre pour enrayer l'effondrement des espèces sauvages.

Face à ce constat alarmant, nous sommes convaincus de la nécessaire convergence entre transition écologique et transformation numérique. Comme nous le rappelions dans l'appel à engagement Transitions²⁷ et dans le Livre Blanc Numérique et Environnement : « *la transition écologique est l'horizon indispensable de nos sociétés, la transition numérique la grande force transformatrice de notre époque. La première connaît sa destination mais peine à dessiner son chemin ; la seconde est notre quotidien, une force permanente de changement mais qui ne poursuit pas d'objectif collectif particulier. L'une a le but, l'autre le chemin : chacune des deux transitions a besoin de l'autre ! Et pourtant leurs acteurs évoluent trop souvent dans des sphères séparées, sans réaliser la puissance transformatrice qu'aurait leur convergence.* »

Nous devons utiliser les potentialités collaboratives du numérique pour mobiliser les citoyens et les décideurs publics sur des projets environnementaux. Pour cela, les données sont indispensables au pilotage de nombreuses actions à finalité environnementale. En effet, nous estimons que les données environnementales, une fois vérifiées et validées, sont essentielles pour éclairer les citoyens notamment sur la réalité complexe de l'érosion de la biodiversité, influencer le comportement des consommateurs, informer les marchés, et orienter les politiques publiques. Or une masse considérable de données mondiales ont été générées au cours des dernières années et constitue une ressource remarquable pour aider à la transition écologique dont nous avons besoin.

Nous considérerons que les données environnementales devraient être accessibles le plus largement possible. Certes, certaines de ces données sont publiques. Cependant, beaucoup de données environnementales sont encore fragmentées d'un secteur d'activité à l'autre, soumises à paiement par leurs propriétaires, ou plus généralement inaccessibles au public et aux décideurs politiques. Ainsi, le débat public autour de l'impact de la société humaine sur son environnement manque encore cruellement d'un accès à des données factuelles qui permettraient de l'enrichir, de l'éclairer et ainsi d'éviter de tomber dans des affrontements politiques idéologiques, qui nous éloignent potentiellement de meilleurs optimums de choix.

Pour cela, nous pensons, qu'il serait envisageable et souhaitable de reconnaître les données environnementales en tant que bien public mondial. À cette fin, nous devons construire un cadre général pour les données d'intérêt général environnementales. Nous y réfléchissons dans le cadre d'une première matinée contributive qui aura lieu le mercredi 15 mai 2019 à la Bibliothèque François Mitterrand. L'objectif est de proposer des recommandations pour penser un cadre juridique et incitatif des données d'intérêt général environnementales. Celui-ci devrait permettre les échanges de données ouverts entre les secteurs public et privé et offrir une protection de la confidentialité et de la sécurité des données, tout en comprenant des garanties de qualité.

⁷ Transitions² et le Conseil national du numérique lancent un "appel à engagements" pour la convergence entre les transitions écologique et numérique, novembre 2015 : <https://cnumerique.fr/pour-une-convergence-des-transitions-ecologique-et-numerique>.

Mais nous devons aussi passer de la logique de recommandations à celle de l'action. Nous partons du constat que les territoires sont inégaux face à l'érosion de la biodiversité; le contexte changeant. La collecte de données de terrain, aux niveaux territorial et national, est essentielle pour permettre la création de stratégies efficaces de conservation de la biodiversité. Et aujourd'hui, il est extrêmement difficile de se procurer des données et des analyses publiques par manque d'accessibilité, de partage, de mise en commun et de centralisation de ces ressources numériques.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons **lancer une expérimentation locale autour d'un objectif de sauvegarde de la biodiversité avec des collectivités territoriales volontaires.** Il s'agira d'un projet visant à **remettre les variables représentant l'état de la biodiversité d'un territoire au centre du débat public et de l'orientation des politiques publiques** dans un objectif de **co-construction d'actions concrètes.** Nous sommes conscients qu'avant de prétendre outiller la transition écologique, le numérique doit reconsidérer sa propre empreinte environnementale. C'est pourquoi nous nous engageons à proposer une solution éco-conçue et également accessible à tous.

Informations sur la journée contributive sur les données d'intérêt général environnementales le 15 mai

Inscription obligatoire avant le 13 mai à l'adresse suivante :

<https://www.weezevent.com/etats-generaux-des-nouvelles-regulations-numeriques>

Informations pratiques

Jeudi 15 mai 2019 de 8h45-12h30 à la Bibliothèque François-Mitterrand (Entrée Est / Hall Est), Quai François Mauriac 75013 Paris

Déroulé de la matinée

Objectif : co-construire la position française et la feuille de route numérique de la prochaine mandature européenne

- 9h15-9h30 : Mot d'introduction et présentation des travaux de la première phase des états généraux par Laurent Cytermann, Maître des requêtes au Conseil d'État
- 9h30-9h45 : Retour sur la synthèse de la consultation sur les données d'intérêt général et explication du focus sur l'environnement et sur la santé par Annie Blandin, membre du CNNum
- 9h45-10h45 : Première session d'ateliers sur le thème "Quel cadre juridique pour les données d'intérêt général ?" Exemples sectoriels : les données environnementales et les données de santé
- 11h-12h : Deuxième session d'ateliers sur le thème "Comment inciter les acteurs économiques au partage de données d'intérêt général ?" Exemples sectoriels : les données environnementales et les données de santé
- 12h-12h15 : Mot de clôture

Contact presse

Charles-Pierre ASTOLFI - Secrétaire général du CNNum
presse@cnnumerique.fr / 01 44 97 25 08